

→ **Compte rendu**

Les échos du CSA ministériel de l'Éducation nationale – Séance du jeudi 9 février 2023...

ETAIT réuni pour la première fois depuis les élections professionnelles de décembre 2022, le comité social d'administration (CSA, ex CT) du ministère de l'éducation nationale, le jeudi 9 février dernier.

Il s'agissait-là d'une réunion d'installation dont l'unique point à l'ordre du jour était l'approbation du règlement intérieur de l'instance.

Le ministre Pap N'DIAYE a ouvert la séance, le temps pour lui de saluer les représentant·es du personnel ainsi que de répondre à quelques questions diverses issues des organisations syndicales (OS) lors du moment consacré aux déclarations préalables.

Une déclaration syndicale unitaire – **à l'initiative de la FSU, organisation majoritaire du ministère** – y a été lue pour exprimer le rejet unanime du projet Macron de réforme des retraites. L'occasion était belle, pour nous, de montrer à monsieur N'DIAYE l'implication des organisations syndicales de l'éducation nationale – dont la FSU – dans la mobilisation actuelle contre la retraite à 64 ans. **Salarié·es du public comme du privé, toutes et tous concernés !**

Nous y avons également dénoncé – tous ensemble – la communication électronique à usage de propagande du ministre de la fonction publique puisque ce dernier avait cru bon d'utiliser les adresses personnelles des agents publics pour leur écrire tout le bien qu'il pensait de ce projet.

Au-delà de la lutte actuelle contre la réforme des retraites, la FSU a porté, dans sa déclaration préalable, la revendication de revalorisation des salaires et des carrières, pour l'ensemble des personnels de toutes les filières professionnelles du ministère. Face à l'inflation galopante, à la valeur du point d'indice FP bloquée et à la crise des recrutements et/ou vocations, **il est en effet grand temps que le dossier des rémunérations soit rouvert !**

De ce point de vue, le ministre nous a précisé que des revalorisations étaient prévues pour les filières hors enseignantes autres qu'administrative et que cette dernière verrait le plan de requalification 2021-2026 continuer en 2023. **Un agenda social 2023** – le calendrier des discussions entre le ministère et sa DGRH et les OS – devrait nous être communiqué lors du prochain CSAMEN, prévu pour début mars.

Nous porterons avec force, lors de ces discussions, notre volonté de voir des mesures de revalorisation bénéficier à l'ensemble des personnels de nos filières. Ras-le-bol en effet, du « saucissonnage » et insuffisance des mesures passées ! **La revalo – à commencer par l'augmentation significative de la valeur du point d'indice – il la faut pour toutes et tous !**

La FSU est également intervenue, lors de ce CSAMEN, pour dénoncer le « scandale », récurrent désormais, que constitue le schéma ministériel des emplois prévu pour la rentrée scolaire 2023.

Alors que les charges d'administration et de pilotage augmentent en nombre au sein du ministère, il n'est prévu pour la rentrée 2023 aucune création d'emploi administratif ou ITRF !

Créations d'EPLÉ, service national universel, école inclusive, recrutement massif de personnels contractuels (dont plus de 4000 AESH), mesures RH à mise en œuvre urgente, introduction calamiteuse de nouveaux outils (les progiciels de gestion RenoiRH, Op@le et Oper@ par exemple)... la liste n'est pas exhaustive mais montre bien l'étendue du problème ! Seuls des redéploiements entre académie sont au programme : environ 70 retraits pour les unes devant permettre autant de créations pour les autres. Inacceptable ! Pour rétablir les conditions de travail de nombreux collègues des services et des établissements, **il faut surseoir aux mesures de retrait** et (re)créer des emplois statutaires à la hauteur des besoins !

Enfin, à l'occasion de l'examen d'un article du règlement intérieur du CSAMEN, la FSU a aussi été à l'initiative d'une expression intersyndicale exigeant l'attribution de moyens en décharge d'activité de service destinés aux représentant·es des personnels désigné·es référent·es en matière de violences sexistes et sexuelles. **Ces référent·es VSS doivent avoir les moyens d'agir !**

Philippe Lalouette,
votre représentant
SNASUB-FSU au CSAMEN